



## Plantation des arbres : une nouvelle étape place Jacques Chirac

À la croisée des secteurs Ferry et Acacias, la place Jacques Chirac est appelée à devenir un point central de la ville d'Avrillé. Avec une vocation commerciale affirmée, la place est le point de départ de la coulée verte qui s'étirera vers l'espace santé et rejoindra les autres espaces paysagers de la ville.

### La place en chiffres

**47 arbres** dont 33 arbres pour la place et 14 arbres pour le parking + 25 arbres de l'avenue Simone Veil déjà plantés. Essences d'arbres : érable, chêne, grainier de Chine, cornouiller, alisier, cormier...  
Une surface végétalisée d'un total de **1560m<sup>2</sup>** (dont 1030 m<sup>2</sup> pour la place et 560 m<sup>2</sup> pour le parking)  
2 170 m<sup>2</sup> de pavé béton dont 630 m<sup>2</sup> de pavé béton à joint enherbé de 1,5cm permettant l'infiltration de l'eau  
70 m<sup>2</sup> en stabilisé (matériaux permettant l'infiltration de l'eau)

### Calendrier

**Novembre 2021** : Terrassement et préparation du terrain  
**Décembre 2021 - Février 2022** : Aménagement de la place  
**1<sup>er</sup> mars** : Plantation du dernier arbre  
**Fin avril-début mai** : Pose du mobilier

### Les entreprises du chantier

Lot 1 VRD - Entreprise COLAS - Écouflant  
Lot 2 Réseaux Souples - Entreprise SPIE - Segré-en-Anjou-Bleu  
Lot 3 Espace Verts – ID VERDE – Saint-Barthélémy-d'Anjou

### La place se divise en plusieurs espaces :

- une placette pavée au droit des commerces et autour du Magnolia conservé, permettant les accès aux halls et aux commerces,
- un jardin arboré sur l'avenue Simone Veil présentant un couvert végétal important qui permettra d'offrir un espace ombragé et apaisé dans une logique d'ilot de fraîcheur,
- un parking public accessible depuis l'avenue Simone Veil d'une trentaine de places avec notamment deux places laissées à disposition de Citiz (service d'autopartage).





La place Jacques Chirac est constituée d'un grand sol végétal très arboré, composé d'une clairière en son centre. À ses côtés, une aire de jeux pour les boulistes est prévue devant la terrasse du Résia. De l'autre côté de la rue Amiral Nouvel de la Flèche, un parking est aménagé entre la place et la future maison pluridisciplinaire de santé. Arboré sur ses pourtours, le parking est en retrait de la rue afin de laisser les promeneurs et passant profiter pleinement des espaces paysagers.

La place est traversée d'allées piétonnes où des bancs invitent à la pause, où des bosquets et la verdure jaillissent et insufflent à la place une atmosphère sereine. À proximité du parc Verdun, cet espace participe à la diffusion du végétal dans la ville.



« Notre conception de l'aménagement du Cœur de Ville est volontairement durable. C'est notre manière de penser ce grand projet pour les Avrillaises et les Avrillais, et nous avons fait partager notre ambition aux techniciens et à notre aménageur. L'idée est de réaliser des équipements qui durent, qui laissent une trace, mais aussi qui peuvent être ajustés en cas de nécessité. Ces aménagements ne seront durables que s'ils apportent du plaisir aux habitants, s'ils sont fonctionnels et adaptés, c'est en ce sens que nous avons conçu cet espace arboré et végétalisé, à l'image de la ville que nous dessinons. Véritable point de rencontre, cette place sera à n'en pas douter un élément de lien social, un véritable lieu de vie. »

**Caroline Houssin-Salvetat – Maire d'Avrillé**



« Nous avons répondu à la demande de la municipalité en rendant notre projet le plus durable possible. C'est avec cette approche que nous avons considéré le quartier, sur la base des atouts déjà existants. Cette façon économe de penser le projet permet d'être plus qualitatifs sur les prestations des sols piétons, (sols les moins exposés à l'usure du temps et de leur fréquentation) et d'intégrer la durabilité dans les matériaux mis en œuvre. Ainsi la proposition d'utiliser le pavé béton, sans joint ou avec joint, comme revêtement majeur du quartier, n'est pas un label ou une marque de fabrique mais la prise en compte d'une combinaison d'intérêts s'inscrivant dans cette démarche. Le durable n'est plus seulement évoqué mais réalisé. Avec la mise en place de pavé béton, l'imperméabilisation des sols est ici mise en exergue ».

**Thomas Audouard - Atelier Ruelle**



**Contact**

Ville d'Avrillé

[b.julienne@ville-avrille.fr](mailto:b.julienne@ville-avrille.fr)

02 41 37 41 27

Alter

[Communication@anjouloireterritoire.fr](mailto:Communication@anjouloireterritoire.fr)

02 41 18 21 21

